Centre d'Art Contemporain

Les Verts ont soumis une alternative au projet du fameux musée "Pei". "Créer dans le créé" au lieu de gigantisme.

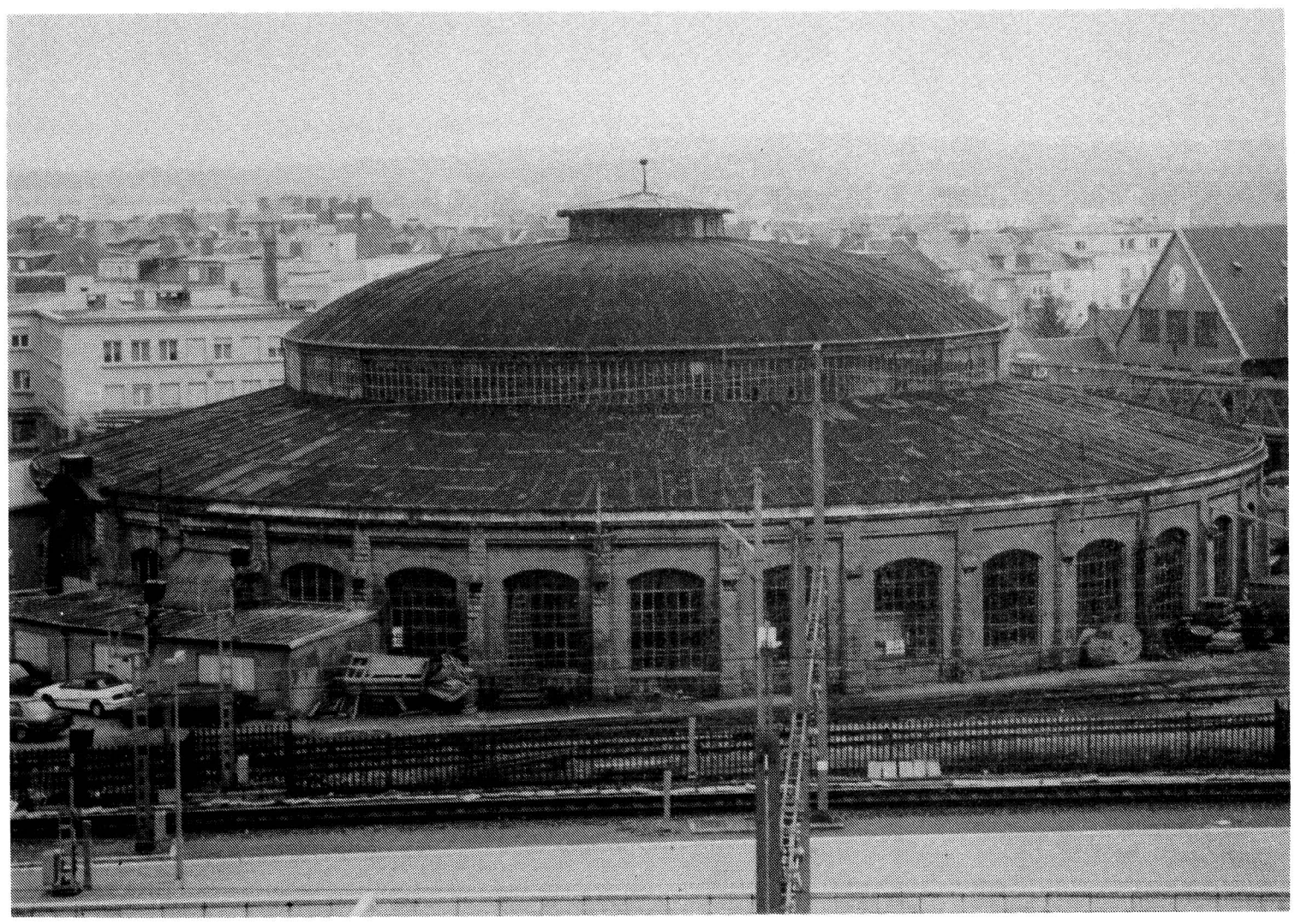

Musée Pei "light":

Une alternative en toute rotondité

(c.ac.) – La proposition de loi que le député vert Garcia vient de déposer à la Chambre se veut une alternative réaliste, moins onéreuse et hautement attrayante au projet avorté du musée Pei.

La proposition de loi déposée à la Chambre ce mercredi vient juste à temps. La nouvelle ministre de la culture, Mme Hennicot–Schoepges, insiste sur la nécessité urgente de créer un centre d'art contemporain. Et M. Colling de clamer à la Chambre que le projet Pei devrait être relayé par un nouveau projet plus acceptable.

Les Verts, qui avaient compté parmi les adversaires acharnés du projet Pei, voulaient par cette initiative relancer la discussion autour du centre d'art, dont la nécessité n'était contestée par personne. D'où l'idée de reprendre une pensée de Michel Pauly, formulée il y a quelques années dans "forum", préconisant une structure existante pour y installer le fameux musée. Après quelques mois de mûres réflexions et de consultations avec des architectes et historiens/nes d'art, les deux rotondes sises à Bonnevoie s'avèrent être une solution presque idéale.

Les avantages du projet "rotondes"

En 1990, le gouvernement avait présenté le fameux projet pour la création d'un centre d'art contemporain sous l'égide de l'architecte Ming Pei. Hormis les coûts considérables (plus de 5 milliards) les arguments essentiels contre l'implantation du centre d'art dans l'enceinte de l'ancien Fort Thungen avaient été d'un côté la destruction d'un site d'une haute valeur historique, architecturale et récréative, de l'autre les mesures constructives considérables prévues par le projet plutôt ambitieux de l'architecte Pei et enfin la situation en dehors de la ville, en marge d'un quartier européen destiné surtout à l'administration et somme toute assez déserté le soir et les fins de semaine.

La localisation prévue par la proposition de loi des Verts contient des avantages apparents par rapport au projet initial.

D'abord, les deux rotondes dont il est question présentent l'avantage d'une structure existante en acier et en pierre qui nécessiterait des interventions architecturales et constructives limitées pour les transformer en lieu d'accueil pour des activités culturelles. En plus s'agit–il de monuments historiques classés qui après le déménagement des autobus de la CFL, qui s'effectuera encore cette année, devront être conservés d'une façon ou d'une autre.

Ensuite les nouvelles interventions de constructions se limiteront donc aux aspects suivants:

- réaménagement de l'intérieur des rotondes pour les fonctions respectives,
- conservation et réfection des éléments existants (toiture, charpente, verrerie)
- réaménagement, resp. création de nouveaux bâtiments administratifs
- aménagement des alentours en un espace public.

Enfin, il est difficile d'imaginer un lieu plus avantageux pour le centre d'art contemporain à Luxembourg. Situation centrale, au coeur même du quartier de la gare, à proximité de facilités d'accès et de parking, au noeud de deux centres importants, fortement fréquentés et en pleine évolution, autant d'atouts qu'il serait difficile de trouver à d'autres endroits de la ville.

"Créer dans le Créé"

Dans l'exposé des motifs du projet de loi de 1990, les auteurs avaient fait allusion à quelques exemples de centres d'art contemporains qui ont été construits ces dernières années dans des villes de province en Europe, comme ceux de Grenoble, d'Aix–la–Chapelle, de Strasbourg. Or il est curieux de constater que ces centres ont pratiquement tous été aménagés dans d'anciennes structures à caractère industriel ou commercial. Citons quelques–uns des exemples repris dans le dossier de presse de la proposition Garcia:

- Paris, Gare d'Orsay: d'une envergure particulièrement impressionnante, c'est l'exemple type d'une transformation à la fois spectaculaire et fonctionnelle d'un bâtiment ferroviaire;
- Paris, Parc de la Villette: l'ancien marché des bestiaux a été heureusement réaménagé et sert à la fois de musée et de centre de loisirs;
- Aix–la–Chapelle, Musée Ludwig: l'ancienne fabrique de parapluies abrite aujourd'hui le "Ludwig Forum für Internationale Kunst";
- Grenoble, Le Magasin: cette ancienne chaudronnerie a été aménagée en centre national d'art contemporain.

Les deux rotondes classées monuments historiques seraient laissées intactes dans leur structures de base (charpente métallique, murs extérieurs). A l'intérieur, les vocations différentes nécessiteront des aménagements différents.

Les bâtiments administratifs pourraient à la limite être logés dans les bureaux actuels des CFL. Evidemment, ce bâtiment devra faire l'objet d'un remaniement plus substantiel, ceci d'autant plus que les structures actuelles ne présentent que peu d'intérêt architectural.

Une alternative plus concluante serait celle d'enlever les bâtiments existants afin de dégager au maximum les deux rotondes. Il appartiendra alors aux concurrents du concours d'architecture de proposer la solution optimale à ce problème.

L'espace autour des deux rotondes présente un attrait très particulier. Cette plate–forme située entre la nouvelle rocade et les quais de la gare pourra accueillir les objets d'art exposés en plein air et servira ainsi de carte de visite à notre ville pour les voyageurs en train. De plus cet espace offre la possibilité de créer un lieu de calme et de sérénité dans un quartier qui est dominé par le trafic.

Des coûts raisonnables

Les coûts engendrés par l'ancien projet Pei avaient été estimés à l'époque à plus de 5 milliards de flux. Les expériences avec des bâtiments semblables indiquent que les coûts finaux risquent de dépasser largement cette somme. L'angoisse de certains milieux culturels était en fait celle de se retrouver, pour le reste du budget d'infrastructure et de politique culturelles au Luxembourg, devant une lourde hypothèque risquant de bloquer d'autres projets tout aussi urgents.

La solution des deux rotondes offre pour le moins l'avantage d'engendrer des dépenses qu'on peut évaluer à une somme très nettement en–dessous du projet Pei. En attendant une évaluation plus précise, l'on peut d'ores et déjà estimer des coûts inférieurs à 1,5 milliards.

Une finalité multiple

L'exposition permanente: Une des deux rotondes, pourvue d'un aménagement adéquat, suffirait largement à héberger une collection représentative d'oeuvres d'art contemporain de haut niveau. La surface au sol d'une des deux rotondes est de 2.000 m2. En supposant que grâce à une augmentation de la surface soit par des structures en escaliers ou rampes, soit par des plans et plate–formes supplémentaires, on pourra augmenter la surface utilisable de 50%, ce qui reviendrait à 3.000 m2, ce qui n'est pas loin de la surface d'exposition prévue pour les collections permanentes au sein du projet Pei. En plus, une bonne partie de l'espace couvrant les alentours directs des deux rotondes peut être utilisée pour un jardin de sculptures en plein air.

Les exposition temporaires: La deuxième rotonde pourrait héberger à la fois un espace aménagé en vue d'expositions temporaires et un ou plusieurs espaces destinés à des manifestations publiques. La surface utilisable est de 1.500 m2

Les animations pédagogiques: L'objectif du centre d'art contemporain ne devrait pas se limiter à l'exposition d'oeuvres, surtout au bénéfice d'un public d'initiés. Un programme de divulgation et de promotion de l'art contemporain est tout aussi nécessaire que l'exposition d'oeuvres choisies.

Par rapport au projet Pei la surface prévue pour l'administration peut être réduite compte tenu de la vocation moins cérémoniale du centre. Un double emploi avec le centre Neumünster doit être évité tout comme des structures déjà existantes dans les alentours (restaurant, salles pour réceptions...).

Un facteur d'intégration urbaine

Les finalités indirectes du présent projet ne sont pas moins intéressantes que la vocation primaire du centre.

Rehaussement de l'espace ferroviaire: Pendant un certain temps, les installations de la gare de Luxembourg étaient laissées dans un état de pure utilisation fonctionnelle, sans que beaucoup de soins aient été apportés à un rehaussement esthétique de l'ensemble.

A l'aube d'une ère nouvelle pour les chemins de fer comme moyen de transport en commun, un centre aussi prestigieux que le centre d'art contemporain contribuera d'une manière heureuse à rehausser l'image des chemins de fer comme un moyen de transport résolument ouvert à un développement moderne et dynamique.

Espace de rencontre, de détente et d'animation: Ni le quartier commerçant de la Gare, du moins à cet endroit, ni le quartier résidentiel de Bonnevoie ne disposent dans les alentours de la gare d'un espace de détente et de rencontre. Si la zone qui entoure les rotondes est trop exiguë pour en faire un parc ou un jardin public, il sera tout à fait facile de pouvoir utiliser cet quartier comme espace public. En effet, si l'accès aux deux rotondes et au bâtiment administratif est réservé aux visiteurs payants, l'espace autour du musée proprement dit ne doit pas forcément être fermé aux habitants des quartiers avoisinants. Espaces verts, aires de repos et jeux d'enfants pourront parfaitement s'intégrer dans un parc de sculptures en plein air.

Pôle d'attraction entre deux quartiers commerçants: L'endroit prévu pour l'installation du centre d'art contemporain se situe exactement entre deux quartiers commerçants à vocation différente: le quartier de la Gare et le quartrier de Bonnevoie.

Lien entre quartier de Bonnevoie, gare et quartier de la gare: La construction de la Rocade de Bonnevoie risque de couper le quartier de Bonnevoie de ses liens traditionnels avec le quartier de la Gare. Si les voies d'accès pour piétons et pour vélos doivent rester sensiblement les mêmes, la barrière physique et psychologique que constituera la nouvelle voie avec un volume de trafic important ne doit pas être sous–estimée.

Sans la percée de la Rocade entre les rotondes et le Casino syndical, on aurait pu penser à l'aménagement d'une grande place publique entre les quais de la gare et la coopérative des cheminots, donc un véritable nouveau centre urbain. Nonobstant, un aménagement combiné de l'espace des rotondes et de l'actuel parking devant la coopérative des cheminots offre une chance de maintenir, voire de renforcer les liens entre les quartiers de Bonnevoie et de la Gare.

L'accessibilité

Directement accessible par le pont piétonnier qui traverse le chemin de fer, le centre peut aisément être trouvé par les voyageurs débarquant en train. Au cas où les conclusions de l'étude "Luxtraffic" seraient mis en réalité, le site serait l'endroit le plus accessible à toute heure et de toute destination. Il constituerait donc un attrait majeur pour une zone tampon entre deux quartiers en pleine évolution. Par la même, les sentiers de visite des touristes étrangers pourraient aussi être déviés dans d'autres sites intéressants de notre capitale, p.ex. via un itinéraire Pont Adolphe, ensemble architectural du plateau Bourbon, centre d'art contemporain, retour via la Passerelle ou la descente au Grund vers le Centre de Rencontre Neumünster.

Pour les utilisateurs des moyens de transports individuels l'accès routier est, du moins théoriquement, très direct via la nouvelle Rocade de Bonnevoie. En plus, différents espaces de parking se trouvent à proximité du lieu, parmi eux notamment le parking "Neipperg", qui n'est pratiquement jamais rempli, et le nouveau parking en marge de la Rocade.

Cartes sur table!

Les exemples semblables à l'étranger montrent que la transformation d'un édifice industriel en lieu de culture rencontre souvent des résistances émotionnelles qui sont toujours essuyées après la mise en service des lieux. Si l'on pourra s'attendre à certains arguments plus ou moins fondés contre cette proposition, elle a au moins le mérite d'être une alternative concrète à un château de Thungen renvoyé aux oubliettes. Il appartient maintenant au gouvernement de se positionner par rapport à cette alternative ou, le cas échéant, de proposer quelque chose de plus convainquant.

Au lieu de passer à nouveau à des projets fantaisistes, le gouvernement est appelé par les Verts à organiser un concours d'architectes pour pouvoir concrétiser la viabilité d'un projet de centre d'art contemporain à créer dans le créé. Affaire à suivre.

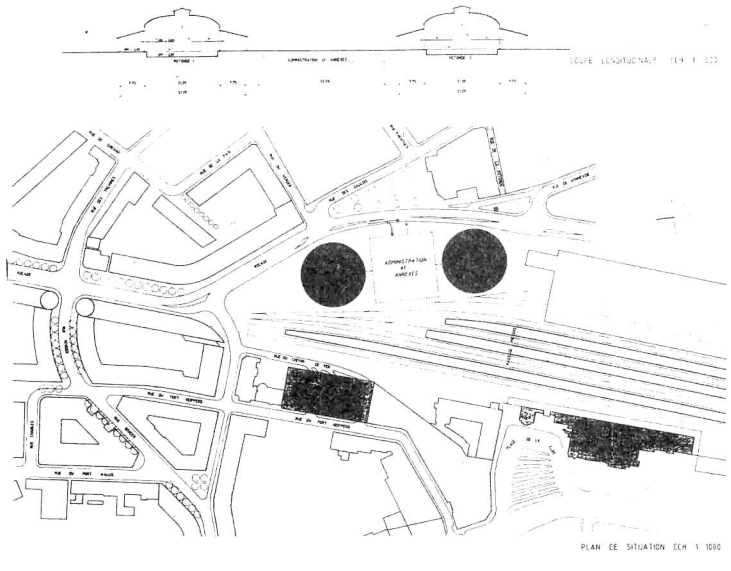

CENTRE D´ ART CONTEMPORAIN LUXEMBOURG - GARE